

Festival Herb'en Zik - Versement de la première tranche de la subvention 2010 à l'Association «Interférences»

M. l'Adjoint DAHOUI, Rapporteur :

Association Interférences «Festival Herb'en Zik»

Le festival de musiques actuelles Herb'en Zik, organisé par l'association Interférences, aura lieu du 12 au 15 mai 2010, sur le Campus de la Bouloie à Besançon.

Ce festival, acteur de la dynamique culturelle au sein du milieu universitaire et étudiant de Besançon, connaît, d'année en année, un succès croissant grâce à la qualité de sa programmation.

Compte tenu des dates de cet événement, l'association doit engager très tôt de nombreux frais pour sa préparation.

Afin de lui permettre de procéder à ces engagements, il est proposé de verser à l'association Interférences la première tranche de subvention 2010, correspondant à 50 % de la subvention de fonctionnement N - 1, soit 10 000 €.

La deuxième tranche de la subvention de fonctionnement 2010 sera soumise à l'examen du Conseil Municipal en mars prochain.

En cas d'accord, la subvention, soit 10 000 €, sera prélevée au chapitre 65.30/6574 CS 41000.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à approuver cette proposition de versement d'une première tranche de la subvention 2010, soit 10 000 € à l'Association Interférences.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 3 mars 2010.